



## Prise d'effet des opérations de regroupement et première cotation des actions nouvelles regroupées

- ▶ Réalisation du regroupement des actions et des débuts des négociations des actions issues du regroupement.
- ▶ Ajustement des caractéristiques des valeurs mobilières.
- ▶ Réduction du capital social.

Éragny-sur-Oise, Fleurieux-sur-l'Arbresle, le 27 février 2023 à 17h45 CET – Safe (ALSAF), société spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de technologies prêtes-à-l'emploi pour la chirurgie du dos, particulièrement sécurisantes pour les fractures vertébrales traitées en urgence (la « Société »), annonce la finalisation de l'opération de regroupement de ses actions par échange de 1 action nouvelle de 37 euros de valeur nominale unitaire contre 3 700 actions anciennes de 0,01 euro de valeur nominale unitaire, conformément au calendrier annoncé par un communiqué en date du 12 janvier 2023. Cette opération réalisée sur décision des actionnaires de la Société réunis en Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 décembre 2022, a pris effet ce jour.

Ce regroupement permet d'accompagner une nouvelle dynamique boursière de la Société et de réduire la volatilité du cours de l'action Safe, induite par le faible niveau de sa valeur actuelle.

Les 1 415 236 918 actions anciennes Safe de 0,10 euro de valeur nominale unitaire (code ISIN : FR0013467123) ont été radiées du marché Euronext Growth le 27 février 2023 avant l'ouverture du marché (leur dernier jour de cotation étant le 24 février 2023) et ont été remplacées le même jour par 382 496 actions Safe nouvelles de 37 euros de valeur nominale unitaire (code ISIN : FR001400F1V2). Le code mnémorique (ALSAF) reste inchangé.

Les actionnaires détenant un nombre d'actions anciennes formant un multiple de 3.700 n'ont aucune démarche ou formalité à accomplir. Ces actions ont été regroupées automatiquement par leur intermédiaire financier, à raison d'une (1) action nouvelle pour trois mille sept cent (3.700) actions anciennes. Les actionnaires ne détenant pas un nombre d'actions anciennes formant un multiple de 3.700 recevront automatiquement de leur intermédiaire financier une indemnisation correspondant aux actions formant rompus dans un délai de trente (30) jours à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023, soit au plus tard le 30 mars 2023.

Pour plus d'informations sur le regroupement, les actionnaires sont invités à consulter l'avis de regroupement d'actions publié au BALO N°5 du 11 janvier 2023 et disponible sur le site internet de la Société ([www.safeorthopaedics.com](http://www.safeorthopaedics.com)) et le communiqué de presse publié le 12 janvier 2023 également disponible sur le site internet de la Société.

### Rappel du calendrier des opérations :

Opérations de regroupement	
Fin des opérations de regroupement des actions anciennes	24 février 2023
Première cotation des actions nouvelles	24 février 2023
Record date pour la livraison des actions nouvelles	28 février 2023
Attribution des actions nouvelles	1 <sup>er</sup> mars 2023
Gestion des actions anciennes formant rompus	
Date de début d'indemnisation des rompus par les intermédiaires financiers	1 <sup>er</sup> mars 2023
Date limite d'indemnisation des rompus par les intermédiaires financiers	30 mars 2023 (inclus)



### Ajustement des caractéristiques des valeurs mobilières

Le Conseil d'administration réuni ce jour a décidé de procéder à l'ajustement de la parité d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société (BSA, BSPCE et OCA) en la divisant par 3 700 pour l'ensemble des valeurs mobilières. La faculté d'exercice desdites valeurs mobilières qui avait été suspendu par le conseil d'administration le temps des opérations de regroupement a été de nouveau autorisée par le Conseil d'administration à compter du 28 février 2023.

Par ailleurs, le Conseil d'administration réuni ce jour a également décidé de procéder à l'ajustement du nombre d'actions attribuées gratuitement dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions 2021 n°2, de sorte qu'à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023, 1.000 AGA donneront droit à 0,02703 action nouvelle de la Société attribuée gratuitement.

### Réduction du capital social

Consécutivement au regroupement des actions, le Conseil d'administration de la Société en date de ce jour a décidé de procéder à une réduction du capital social par voie de minoration de la valeur nominale des actions de la Société (la valeur nominale unitaire de chaque action est ainsi réduite de 37 euros à 0,10 euro et le capital social à 38.249,60 €). Cette opération purement technique, n'a pas d'incidence sur la valeur du cours de bourse de la Société, ni sur le nombre d'actions en circulation. Ainsi, à l'issue de cette opération, le capital social de la Société est toujours composé de 384 496 actions ordinaires, soit le nombre d'actions composant le capital suite à l'opération de regroupement susvisée.

### À propos de Safe Group

Safe Group est un groupe français de technologies médicales réunissant Safe Orthopaedics, pionnier de technologies prêtes à l'emploi pour les pathologies de la colonne vertébrale et Safe Medical (anciennement LCI Medical), sous-traitant de dispositifs médicaux pour la chirurgie orthopédique. Le groupe emploie environ 150 collaborateurs.

Safe Orthopaedics met au point et fabrique des kits combinant des implants stériles et des instruments à usage unique, disponibles à tout moment pour le chirurgien. Ces technologies s'intègrent dans une approche mini-invasive visant à réduire les risques de contamination et d'infection, dans l'intérêt du patient et avec un impact positif sur les durées et les coûts d'hospitalisation. Protégés par 18 familles de brevets, les kits SteriSpine™ sont homologués CE et approuvés par la FDA. Safe Orthopaedics, dont le siège social est situé en région parisienne (95610 Eragny-sur-Oise) dispose de filiales au Royaume-Uni, en Allemagne, aux Etats-Unis et en région lyonnaise (Fleurieux-sur-l'Arbresle).

Pour plus d'informations : [www.safeorthopaedics.com](http://www.safeorthopaedics.com)

Safe Medical produit des dispositifs médicaux implantables et instruments prêts-à-l'emploi. Elle dispose d'un centre d'innovation et de deux sites de productions en France (Fleurieux-sur-l'Arbresle, 69210) et en Tunisie, offrant de nombreux services industriels : conception, industrialisation, usinage, finition et conditionnement stérile. Supportée par le plan de relance français en 2020, la société investit dans l'impression additive et sera opérationnelle en 2022 sur cette nouvelle technologie.

Pour plus d'informations : [www.safemedical.fr](http://www.safemedical.fr)



### Contacts

Safe Group

François-Henri Reynaud  
Chief Financial and Administrative Officer  
Tél. : +33 (0)1 34 21 50 00  
[investors@safeorthopaedics.com](mailto:investors@safeorthopaedics.com)